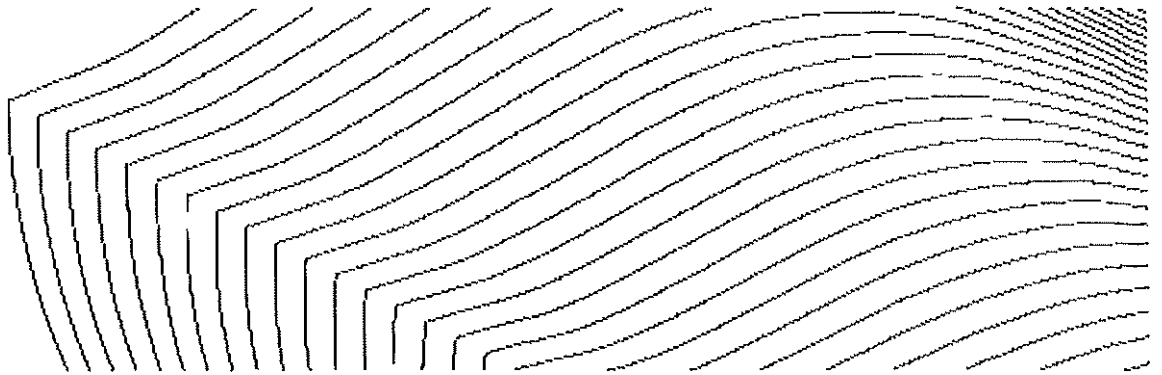




Police

ZONE DE POLICE
BINCHE-ANDERLUES-LERMES
5912



Conseil de Police - Séance du 24/04/2025 à 18h00

PROCES-VERBAL

Présents :

Bourgmestre de Binche - Président :	Laurent DEVIN
Bourgmestre d'Anderlues :	Hadrien POLAIN
Bourgmestre d'Erquelinnes:	Jonathan DELESPINETTE
Bourgmestre d'Estinnes :	Aurore TOURNEUR
Bourgmestre de Merbes-le-Château :	Jean-Philippe GOFFIN
Bourgmestre de Lobbes :	Steven ROYEZ

Conseillers de police :

ARMAN Laurent, BAYEUL Olivier, CHARNIAUX Julien, DEGHOAIN Benoit, DE RUBEIS Thomas, ~~DUFRANE Baudouin~~, DUPORTAL Arno, GOSSUIN Jacques, GONZALEZ MOYANO Virginie, JONNART Luc, KLENNER Marie Claude, LEDUC Pascal, MAGHE Frédéric, NOTEBOOM Vincent, PETIT Henri, PIAZZA Angelina, PREAUX Christian, RENUART Karine, URBAIN Jériôme

Chef de zone :	Laurent RASPE
Comptable spécial <i>a.i</i> :	Stéphanie ROBAYE
Secrétaire de zone <i>a.i</i> :	Aurélie BENOIT

Lieu ; Salle B du Kursaal – Avenue Wanderpepen, 28 à 7130 Binche

Séance publique

Monsieur Devin ouvre la séance du Conseil de police à 18h00.

Il excuse l'absence de Madame Tourneur et de Messieurs Royez et Baudouin.

1) Procès-verbal de la séance du Conseil de police du 20 février 2025 - APPROBATION

Le Conseil de police est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 20 février 2025.

Accord à l'unanimité

Absent pour ce point : Monsieur Leduc

2) Elections des conseillers de police au sein des six communes de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes - Arrêtés du Collège provincial du Hainaut - PRISE DE CONNAISSANCE

Le Conseil de police est invité à prendre connaissance des arrêtés du Collège provincial du Hainaut relatifs aux élections des conseillers de police au sein des six communes de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes.

Prise de connaissance

Absent pour ce point : Monsieur Leduc

3) Budget 2025 de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes - Approbation de l'Autorité de tutelle – PRISE DE CONNAISSANCE

Le Conseil de police est invité à prendre connaissance de l'arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut du 28 mars 2025 par lequel il approuve le budget 2025 de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes.

Prise de connaissance

Absent pour ce point : Monsieur Leduc

4) Comptes budgétaire de 2017 à 2022 de l'ancienne zone de police Binche-Anderlues - Approbation de l'Autorité de tutelle - PRISE DE CONNAISSANCE

Le Conseil de police est invité à prendre connaissance de l'arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut du 17 mars 2025 par lequel il approuve les comptes des années 2017 à 2022 de l'ancienne zone de police Binche-Anderlues par dépassement du délai imparti d'analyse.

Prise de connaissance

Absent pour ce point : Monsieur Leduc

**5) Calcul de la puissance votale du Collège et du Conseil de police pour le budget 2025
- DECISION**

Le Conseil de police est invité à établir formellement le nombre de voix dont dispose chaque membre du conseil de police des six communes de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes lorsqu'il s'agit d'adopter les décisions visées par l'article 26 de la LPI (votes sur l'établissement du budget, modifications budgétaires et comptes annuels).

Monsieur Leduc entre en séance.

Accord à l'unanimité

6) Ouverture d'un emploi de cadre de base pour le Service Enquête et Recherche dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 (sans réserve de recrutement) afin de procéder à un remplacement (mobilité OUT) – RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à se positionner quant à l'opportunité de ratifier la décision prise par le Collège de police, en date du 16 avril 2025, d'ouvrir un emploi de cadre de base pour le Service Enquête et Recherche, dans le cadre du cycle de mobilité 2024/03, afin de procéder au remplacement de l'INP MENTEN (mobilité OUT).

Accord à l'unanimité

7) Ouverture d'un emploi d'inspecteur de police pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/02 (sans réserve de recrutement) et parallèlement, par le biais de la procédure d'activation de la réserve des lauréats - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise par le Collège de police, en date du 13/03/2025, d'ouvrir un emploi de cadre de base pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2024/02 (sans réserve de recrutement) et parallèlement, via la procédure d'activation de la réserve des lauréats.

Accord à l'unanimité

8) Ouverture d'un emploi de cadre de base pour le service Intervention dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 (sans réserve de recrutement) et parallèlement, via la

procédure d'activation de la réserve des lauréats afin de procéder à un remplacement (mobilité interne) – RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise par le Collège de police, en date du 16 avril 2025, d'ouvrir un emploi de cadre de base pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2024/03 et, parallèlement via la procédure d'activation de la réserve des lauréats, afin de procéder au remplacement d'un inspecteur (mobilité interne).

Accord à l'unanimité

9) Recrutement d'un(e) assistant(e) (Niveau C – Grade commun) pour la Direction des Ressources Humaines, par le biais de la procédure de recrutement statutaire externe n° 116380 - Constat d'échec - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à prendre connaissance du caractère infructueux de la procédure de sélection organisée, dans le cadre du recrutement statutaire externe n° 116 380, en vue de recruter un(e) assistant(e) pour la Direction des Ressources Humaines.

Accord à l'unanimité

10) Recrutement d'un(e) consultant(e) (Niveau B - grade commun) pour la Direction des Ressources Matérielles (Service Finances), par le biais de la procédure de recrutement statutaire externe n° 116390) - Constat d'échec - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à prendre connaissance du caractère infructueux de la procédure de sélection organisée, dans le cadre du recrutement statutaire externe n° 116 390, en vue de recruter un(e) consultant(e) pour la Direction des Ressources Matérielles (Service Finances).

Accord à l'unanimité

11) Réouverture d'un emploi d'assistant (Niveau C – Grade commun) pour la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 (sans réserve de recrutement), suite à l'échec de la procédure de sélection organisée, dans le cadre du recrutement statutaire externe n° 116 380 – RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise, le 26/03/2025, par le Collège de police, de procéder à la réouverture d'un emploi d'assistant (Niveau C – Grade commun) pour la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 (sans

réserve de recrutement), suite à l'échec de la procédure de sélection organisée, dans le cadre du recrutement statutaire externe n° 116 380.

Accord à l'unanimité

12) Réouverture d'un emploi de consultant pour la Direction des Ressources Matérielles, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 (sans réserve de recrutement), suite à l'échec de la procédure de sélection organisée, dans le cadre du recrutement statutaire externe n° 116 390 - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise, le 26/03/2025, par le Collège de police de rouvrir un emploi de consultant(e) (Niveau B – Grade commun) pour la Direction des Ressources Matérielles (Service Finances / Marchés publics), dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 (sans réserve de recrutement), suite à l'échec de la procédure de sélection organisée, dans le cadre du recrutement statutaire externe n° 116 390.

Accord à l'unanimité

13) Cycle de mobilité 2025/02 Erratum : ouverture de 2 emplois d'inspecteur de police (Intervention) et parallèlement, via la procédure d'activation de la réserve des lauréats (Remplacement mobilité OUT) – RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise, le 26/03/2025, par le Collège de police, d'ouvrir deux emplois d'inspecteur de police pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2024/02 Erratum (sans réserve de recrutement) et parallèlement, via la procédure d'activation de la réserve des lauréats, en vue de procéder au remplacement de deux inspecteurs de police (mobilité OUT).

Accord à l'unanimité

14) Cycle de mobilité 2025/03: ouverture d'un emploi d'inspecteur pour le service Intervention (remplacement suite mobilité OUT) - Idéalement profil spécialiste maîtrise de la violence avec et/ou sans arme à feu - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise, le 12/03/2025, par le Collège de police de :

rouvrir un emploi de cadre de base pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03, en vue de procéder à un remplacement (mobilité OUT) ;
de privilégier le profil de spécialiste maîtrise de la violence (avec et/ou sans arme à feu).

Accord à l'unanimité

15) Cycle de mobilité 2025/03 : ouverture d'un emploi d'inspecteur de police pour le Service Enquête et Recherche - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision prise, le 13/03/2025, par le Collège de police, d'ouvrir un emploi de cadre de base pour le Service Enquête et Recherche, dans le cadre du cycle de mobilité 2024/03.

Accord à l'unanimité

16) Déclassement et vente d'une remorque de la Zone de Police de Binche – Anderlues – Lermes - DECISION

Le Conseil de police est invité à se prononcer sur la proposition de déclassement d'une remorque en raison de son manque d'utilisation et d'utilité pour le service. Celle-ci, une fois déstrippée, pourra être revendue par l'intermédiaire de la société Auctélia.

Accord à l'unanimité

17) Marché public mixte de Fournitures et Services relatif à l'acquisition et au placement de caméras de surveillance sur les communes d'Anderlues et Erquelinnes et intégration des images des caméras de la Ville de Binche au sein de l'infrastructure police - Détermination des voies et moyens et choix du mode de passation du marché – DECISION

Le Conseil de police est invité à se prononcer sur la détermination des voies et moyens et sur le mode de passation du marché relatif à l'achat et à l'installation de caméras de surveillance sur les communes d'Anderlues et d'Erquelinnes et l'intégration des images des caméras existantes pour la Ville de Binche.

Monsieur RASPE indique que toutes les images vont revenir au sein du commissariat de Binche. Les différentes communes ont déjà pris connaissance des emplacements des caméras et du prix de celles-ci. Il y aura, dans chaque commune, des caméras ANPR, c'est-à-dire des caméras qui vont pouvoir faire la reconnaissance de plaques d'immatriculation. Monsieur RASPE ajoute que la Zone va faire l'acquisition d'un programme de gestion fonctionnant avec l'intelligence artificielle, ce qui va permettre de voir plus facilement les différents numéros de plaques et d'autres choses, comme repérer des personnes avec des comportements

dérangeants, ou rechercher quelqu'un avec une casquette rouge par exemple. Grâce au programme, il y aura une recherche au niveau de toutes les caméras de la zone.

Accord à l'unanimité

Monsieur Jonnart sort de la séance.

Huis clos